



INDUSTRIE & SERVICES

Construction : les tours en bois font leur promotion

IMMOBILIER

L'association ADIVbois a pour ambition de construire 24 immeubles de grande hauteur d'ici à 2020.

Treize projets ont été distingués au Salon WoodRise, à Bordeaux.

Frank Niedercorn

— Correspondant à Bordeaux

En retard dans le domaine, la France va voir les immeubles en bois se multiplier. L'Association pour le développement des immeubles à vivre bois (ADIVbois) a dévoilé mardi treize premiers lauréats pour des projets d'immeubles de grande hauteur. Ceux-ci ont été désignés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2016 et qui a retenu 24 sites répartis dans 12 régions. Certes, tous n'ont pas encore répondu, mais l'objectif était de profiter de l'actualité de WoodRise, premier congrès mondial de la construction bois, qui se tient à Bordeaux jusqu'à la fin de la semaine.

De plus, une douzaine d'autres projets ayant déjà démarré sont partenaires de la démarche. A l'image des deux tours de plus de 50 mètres, Hypérion et Silva (50 m), qui seront construites par Eiffage et Kaufman & Broad à Bordeaux. « Ce sont donc, à l'horizon 2020, au moins 36 immeubles de grande hauteur supplémentaires

qui auront vu le jour en France », se félicite Frank Mathis, président d'ADIVbois.

Le démarrage du projet tenait au constat que la France faisait figure de parent pauvre avec une part du bois inférieure à 6 % pour l'ensemble de la construction, contre de 15 % à 20 % en Scandinavie, en Amérique du Nord ou, encore mieux, au Japon. Un comble, alors que notre pays possède le troisième massif forestier en Europe et que le bois cumule les avantages pour lutter contre le changement climatique.

Un mètre cube de bois stocke en effet 1 tonne d'équivalent CO₂, sachant qu'un immeuble mobilise entre 500 et 3.000 tonnes de bois. La transformation du bois et la construction sont beaucoup moins gourmandes en énergie. Bâties à partir d'éléments préfabriqués en usine, les chantiers échappent notamment aux aléas climatiques.

Une centaine d'acteurs

En lançant son appel à manifestation d'intérêts, ADIVbois, qui regroupe une centaine d'acteurs (industriels, fabricants, architectes, designers, promoteurs...) soutenus par les pouvoirs publics, a pris le soin de baliser le terrain et préconise trois modes constructifs : les structures poteaux-poutres, les panneaux massifs de bois lamellé-croisé (« cross-laminated timber » ou CLT) et les colombages (structure exosquelette). « Cela offre toutes les libertés d'un point de vue architectural, tout en limitant les solutions techniques. L'objectif étant de favoriser l'émergence d'une filière », insiste Frank Mathis.



Le projet de tour Signal, au Havre. Photo Marie Schweitzer/Echos/Concept bois structures/Lifteam

La construction bois pour le logement n'a plus rien d'exceptionnel mais reste très minoritaire, pesant moins de 3 % des constructions de logements neufs en France.

Sur les treize projets présentés mardi, sept ont été distingués dans un cadre national par le Plan urbanisme construction architecture. Comme pour les deux tours de 14 étages (Light House et Wood Up) du Havre, les propositions devront toutefois être validées par les jurys locaux. Cela a été le cas pour six projets, à l'image des trois parisiens – notamment La Tour Commune, un édifice de 15 étages destiné à recevoir des logements étudiants. ■